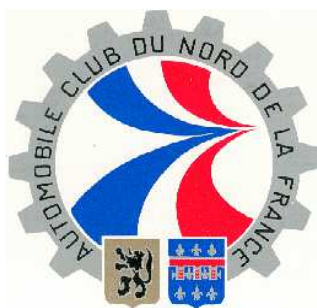




INFOS GÉNÉRALES



Mons-en-Baroeul, le 19 septembre 2018

PRIX DES CARBURANTS : L'AUTOMOBILE CLUB DU NORD DE LA FRANCE SOUTIEN L'ASSOCIATION « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » QUI MANIFESTE AVEC L'OPÉRATION « COÛT DE POMPE »

Les ménages les moins aisés sont aussi ceux qui dépensent le plus en carburant

Une étude de l'INSEE explique en effet que les transports représentent désormais le deuxième poste budgétaire des Français, après le logement et avant l'alimentation ; ceux-ci dépensent en moyenne 1 740 € par an pour s'approvisionner en carburant. Les ménages résidant en zone périurbaine et en zone rurale sont ceux qui utilisent le plus leur voiture individuelle (parce qu'ils ne disposent pas de moyen de transport alternatif efficace) et ont les dépenses énergétiques liées à la mobilité les plus élevées. Pourtant, ces foyers sont aussi en moyenne ceux qui ont les revenus les plus bas.

Parce qu'ils sont contraints aujourd'hui de consacrer une part plus importante de leurs revenus à leurs déplacements, de nombreux Français ajustent leur budget en réduisant leurs dépenses de consommation (alimentation, chauffage...) et de loisirs (tourisme, activités sportives et culturelles...). La perte de pouvoir d'achat liée à l'augmentation des prix des carburants a donc des répercussions directes sur leur mobilité et sur leur qualité de vie.

« Plutôt que d'augmenter la fiscalité sur les carburants, Emmanuel MACRON devrait davantage se soucier de rendre accessible à tous les produits de première nécessité. Et les carburants en font partie : sans carburant, il est impossible aux Français qui ne résident pas en ville de trouver un travail et de s'y rendre, de réaliser leurs achats alimentaires, d'accéder aux services administratifs et de santé... C'est pourquoi nous demandons une baisse de la fiscalité sur les carburants » commente Daniel QUÉRO, président de l'association.

« Coût de pompe » : réduire les taxes, rendre du pouvoir d'achat, préserver la mobilité

Avec l'opération « Coût de pompe », l'association « 40 millions d'automobilistes » demande au Gouvernement d'appliquer un taux réduit de TVA sur les carburants routiers et d'abaisser le montant de la TICPE aux niveaux des minima applicables en Europe sur décision du Conseil de l'Union européenne, soit 0,359 €/L d'essence (au lieu de 0,6829 €/L actuellement) et 0,33 €/L de gazole (contre 0,594 €/L).

Pour soutenir ces propositions, l'association appelle les automobilistes soucieux de préserver leur droit à la mobilité à télécharger le courrier disponible sur le site Internet www.coutdepompe.com, d'y joindre leur ticket de carburant et d'adresser le tout au Président de la République. L'envoi d'un courrier au Président de la République ne nécessite aucun affranchissement.

« Cette démarche a pour but de montrer à Emmanuel MACRON l'ampleur des difficultés rencontrées chaque jour par les Français pour utiliser leur véhicule. Il est important que chacun se mobilise pour que ce combat s'impose dans les plus hautes sphères et amène nos dirigeants à prendre des mesures plus justes » conclut Marc JEANSOU, Président de l'Automobile Club du Nord de la France.

www.autoclubnord.com

Automobile-Club du Nord de la France

21, Avenue Léon Blum – BP 40016 – 59370 MONS-EN-BAROEUL

Tél : 03.20.28.40.40 - Fax : 03.20.28.48.10 - E-mail : www.autoclubnord@wanadoo.fr

COMMUNIQUÉ